

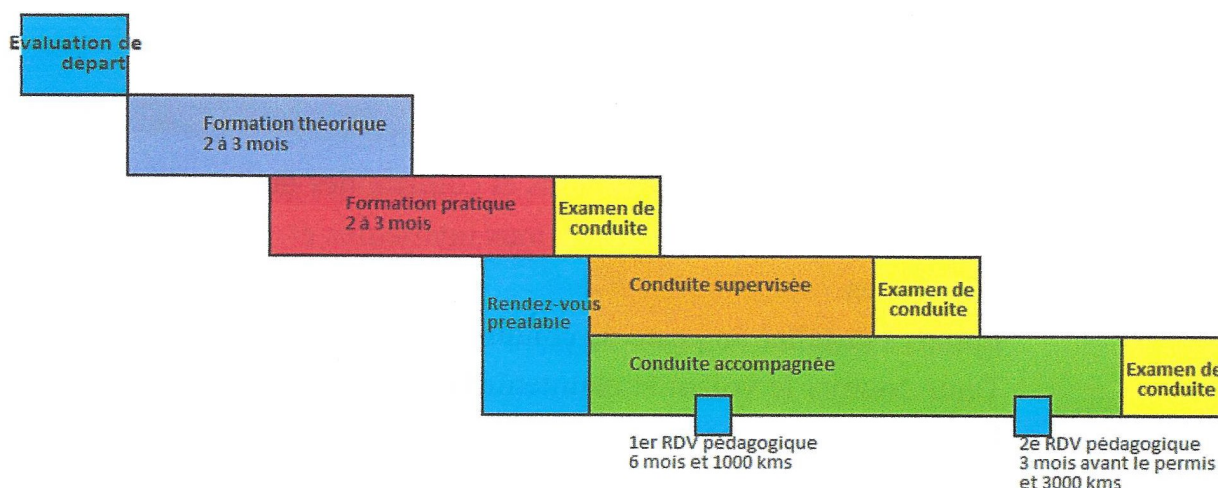
ADEQUATION DES MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D' ENCADREMENT A L'OFFRE DE FORMATION

PARCOURS DE FORMATION: (permis B , AAC , conduite supervisée)

Apprendre à conduire est une démarche éducative qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation....

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite et à la sécurité routière au travers de la signature du contrat établi d'après votre évaluation, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant:



Parcours théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. Elle pourra être suivie à votre rythme dans les locaux de l'école de conduite avec support média tel que DVD et/ ou avec un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire du B.E.P.E.C.A.S.E.R ou via Internet (option)

Des cours sur les thèmes de la sécurité routière sont dispensés par l'enseignant diplômé , collectivement, dans les locaux de l'école de conduite.

Pensez à vérifier les horaires et les thématiques traitées sur le tableau d'affichage.

A l'issue de la formation, l'élève devra passer l'examen théorique général (ETG) : il devra répondre à 40 questions et obtenir un minimum de 35 points pour être reçu à l'examen.

Parcours pratique

Les cours sont alternés entre la théorie et la pratique en fonction des compétences à atteindre et de la

progressivité de l'élève.

Les parcours de conduite sont en adéquation avec le programme de formation (circulation en agglomération, hors agglomération, déclivité, giratoire, voie rapide à accès réglementée, voie d'insertion, de décélération, conduite intempéries (automne, hiver) de nuit (en hiver)).

Le formateur adaptera la formation et la pédagogie pour chaque apprenant .

Vous allez dans un premier temps apprendre à maîtriser le véhicule. Vous circulerez dans des conditions de trafic différentes qui vous amèneront progressivement à une conduite de plus en plus autonome, sécuritaire et responsable. Un livret d'apprentissage vous est remis ainsi qu'un cahier pédagogique d'auto-évaluation renseignés en fin de leçon avec votre formateur. Une fiche de suivi retrace votre progression et valide vos compétences. En fin de formation l'enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Ce bilan peut s'effectuer dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

LES VOYAGES ECOLE vous seront également proposés:

Le voyage école est une formule qui se déroule sur une demie journée ou une journée ,en vue d'acquérir de l'expérience au volant.

Le voyage école permet entre autre aux élèves de lire une carte ,sans utiliser de GPS ,de réaliser un voyage comportant des conditions de circulation variées et **surtout de favoriser l'autonomie nécessaire et consolider les automatismes acquis pendant la formation.**

Les élèves **prennent confiance** en eux avant l'examen pratique .

Ils augmentent leurs chances d'obtenir le permis dès la première présentation

La méthode classique d'apprentissage de la conduite se limite d'habitude à rouler pendant une heure ou deux, dans un rayon de 15 à 100 km. Ici il s'agit de faire un long trajet de en empruntant les routes départementales, nationales , voie expresse , traverser d'autres villes...

Trois ou quatre élèves par véhicule avec des changements de conducteur toutes les demies-heures .

Programme

Préparation de l'itinéraire sensibilisation à l'éco- conduite, la vitesse, la fatigue au volant, apprendre à rouler "zen", vérifier les niveaux...

Pour les AAC; CS (juste RV Préalable)

Même parcours théorique et pratique, s'ajouteront à la fin de la formation initiale:

Les rendez-vous pédagogiques en salle: cours collectifs de deux heures (2x2 heures)

Les thèmes abordés lors des rendez-vous pédagogiques sont :

- Déficiences des fonctions perceptives (alcool, drogue, médicaments, somnolence)
- Documents administratifs et comportement en cas d'accident (assurance, constat à l'amiable)
- Vitesse et intervalles de sécurité
- Le permis et les principales infractions
- Voir, être vu, avertir et les contrôles les plus courants

Les rendez-vous pédagogiques en conduite (durée de quatre heures) :

La composition des rendez-vous pédagogiques en véhicule :

CRITERE 3-1

- Rendez-vous préalable de deux heures
 - o Les consignes de sécurité en conduite
 - o Bilan de conduite de l'élève
 - o Auto-évaluation de l'élève et de l'accompagnateur
 - o Bilan de synthèse de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner
- Premier rendez-vous de pratique en conduite accompagnée d'une heure
 - o Bilan de compétence de l'élève (examen blanc)
 - o Auto-évaluation de l'élève et de l'accompagnateur
 - o Bilan de synthèse de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner
- Deuxième rendez-vous de pratique en conduite accompagnée d'une heure
 - o Bilan de compétence de l'élève (examen blanc)
 - o Auto-évaluation de l'élève et de l'accompagnateur
 - o Bilan de synthèse de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner